

Horaires des écoles

Les services

Reservation /  
facturation

Le compte famille

Les autres offres

Le saviez-vous ?

# Guide pratique des familles

Rentrée scolaire 2021-2022



Mairie de Cerizay - Service affaires scolaires  
Place Jean Monnet - 79140 CERIZAY  
05.49.80.64.08 - [service.scolaire@cerizay.fr](mailto:service.scolaire@cerizay.fr)  
[www.cerizay.fr](http://www.cerizay.fr)

# Edito

**« Mobilisé pour l'épanouissement scolaire des enfants et faciliter le quotidien des familles. »**

« Plus de 600 élèves sont scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires publiques et privées de Cerizay.

Les enseignants, les agents et les élus municipaux sont attentifs à la qualité éducative au sein des écoles. Nous avons à cœur d'offrir aux enfants les meilleures conditions possibles de vie scolaire et d'épanouissement éducatif : encadrement et accompagnement, équipements numériques modernes, éveil culturel et actions de sensibilisation à l'environnement ...

Les écoles publiques de Cerizay font partie du « Réseau d'éducation prioritaire ». À ce titre, les enfants des écoles maternelle Jean Moulin et élémentaire Ernest Pérochon, disposent de conditions d'apprentissage optimales, avec des classes à effectif réduit, permettant un suivi individualisé.

**La prochaine rentrée va s'ouvrir sur un nouveau rythme scolaire organisé sur 4 jours. Nous souhaitons assurer une « continuité éducative » pour les enfants, en proposant sur le « mercredi libéré », un service d'accueil et d'activités qui contribuera à leur accompagnement et à leur bien-être.**

Nous vous invitons à parcourir ce livret conçu à votre attention. Vous y retrouverez toutes les informations sur les services qui accompagnent votre enfant et qui visent à faciliter votre quotidien : accueil périscolaire, restauration municipale, accueil de loisirs du mercredi ...

Au-delà de ce guide pratique, les services de la Mairie sont à votre écoute et à votre disposition.

Nous souhaitons à tous une bonne année scolaire 2021-2022. »

**Johnny BROSSEAU**

Maire de Cerizay

**Stéphanie BOYARD**

Adjointe au Maire, en charge de l'éducation

## Sommaire

I. Les horaires des écoles	P3
II. Les services	P4 - P7
III. Réservation et facturation	P9
IV. Le compte famille	P10
V. Les autres offres du territoire	P11 - P12
VI. Le Saviez-vous ?	P13

 Au vu du contexte lié au COVID-19, les informations mentionnées dans ce livret peuvent être amenées à être modifiées selon les annonces gouvernementales.

# I. LES HORAIRES DES ÉCOLES

## ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE ERNEST PÉROCHON

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
9h00 - 12h00	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement
12h00 - 13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne
13h30 - 16h30	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement

Une visite virtuelle de l'école est possible en cliquant [ICI](#)

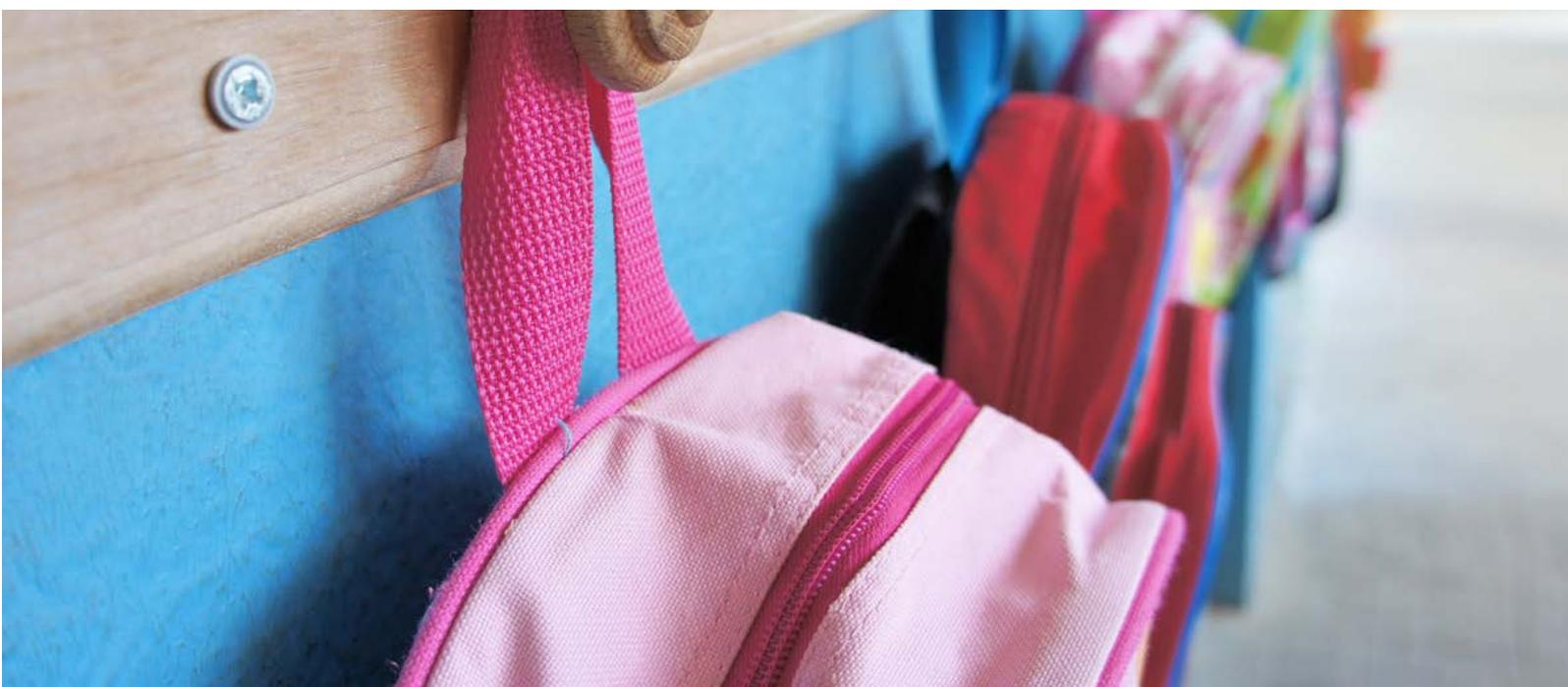
## ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE JEAN MOULIN

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
9h00 - 12h00	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement
12h00 - 13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne
13h30 - 16h30	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement

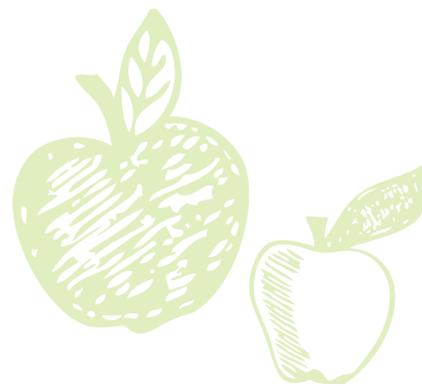
Une visite virtuelle de l'école est possible en cliquant [ICI](#)

## GROUPE SCOLAIRE PRIVÉ FRANÇOIS D'ASSISE

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
9h00 - 12h00	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement
12h00 - 13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne
13h30 - 16h30	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement



# II. LES SERVICES



## A. LA RESTAURATION SCOLAIRE

Un service de restauration sur les sites scolaires :

- École Jean Moulin
- École Ernest Pérochon
- Groupe scolaire François d'Assise site du Raffou

Les repas sont préparés à la cuisine centrale de l'école Jean Moulin. Les menus sont élaborés dans le cadre d'un plan alimentaire strict, respectant l'équilibre alimentaire des enfants.

Dans un souci de qualité et de respect de l'environnement, les produits utilisés pour la fabrication des repas sont majoritairement frais et issus de la filière courte, c'est-à-dire qu'ils sont achetés auprès de producteurs locaux. Pour répondre à la loi Egalim (2018), un repas végétarien est servi une fois par semaine. Depuis 2020, une alternative sans viande est également proposée chaque jour.



[Consultez les menus de la restauration scolaire](#)

### \* LA TARIFICATION DES REPAS

Le coût d'élaboration d'un repas est de 5.60€. La Ville propose un tarif permettant l'accès au service pour tous, en prenant en charge une partie du coût de fabrication.

Les tarifs sont calculés selon les **quotients familiaux (QF)** :

		Tarifs commune	Tarifs hors commune
QF1	< 550€	2,16€	2,47€
QF2	de 551€ à 770€	2,84€	3,25€
QF3	de 771€ à 1 000€	3,29€	3,78€
QF4	de 1 001€ à 1 200€	3,63€	4,15€
QF5	de 1 201 à 1 500€	3,91€	4,47€
QF6	> 1 501€	4,09€	4,69€



## B. LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Les accueils périscolaires sont des lieux d'éveil et de jeux, dans lesquels les équipes d'animation proposent diverses activités ludiques, manuelles, artistiques, pouvant être en lien avec des événements du territoire.

Actuellement, la Ville de Cerizay organise l'accueil périscolaire sur 3 sites :

- École Jean Moulin
- École Ernest Pérochon
- Groupe scolaire François d'Assise site du Raffou



Une navette gratuite est prévue pour le déplacement des enfants entre les sites des écoles primaires et maternelles du Groupe scolaire François d'Assise.

### LES HORAIRES

Le matin : de 7h00 à 8h50  
L'après-midi : de 16h30 à 18h45

Tous les accueils périscolaires sont agréés par les services de l'Etat.

Les équipes d'encadrement respectent les taux d'encadrement et sont constituées de personnes qualifiées : 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans.



Accueil de l'école Jean Moulin

### \* LA TARIFICATION DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

- Tarif fractionnable au **quart d'heure** ;
- Temps de présence calculé en fonction des réservations sur le portail familles.
- Tout quart d'heure commencé est dû sauf dans le cas où l'enfant est présent sur l'intégralité du temps d'accueil et que cette plage horaire n'est pas fractionnable en quart d'heure complet.

		Tarifs à l'heure	Tarif au quart d'heure
QF1	< 550€	0.96€	0.24€
QF2	de 551€ à 770€	1.16€	0.29€
QF3	de 771€ à 1 000€	1.48€	0.37€
QF4	de 1 001€ à 1 200€	1.60€	0.40€
QF5	de 1 201€ à 1 500€	1.72€	0.43€
QF6	> 1 501€	1.80€	0.45€

## C. LE TRANSPORT SCOLAIRE

Pour chaque site scolaire, des transports sont proposés vers les quartiers de Cerizay et les communes voisines :

- Quartier de la Vannelière
- Quartier de Beauchêne
- Quartier du Plessis
- Commune de St André
- Commune de Montravers
- Commune du Pin

Concernant les transports intra Cerizay (Le Plessis, La Vannelière et Beauchêne), une accompagnatrice est présente lors du trajet. Son rôle est d'assurer la sécurité des enfants durant le transport.

### \* TARIFICATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Premier enfant utilisateur du service	75 €
À partir du 2 <sup>ème</sup> enfant utilisateur du service	50 €

Tarifs votés par l'Agglomération du Bocage Bressuirais



### \* LES INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Une demande en ligne peut être saisie à partir du 1<sup>er</sup> juin dans un espace dédié sur le site [www.trema.agglo2b.fr](http://www.trema.agglo2b.fr). Votre dossier peut être déposé jusqu'au 30 juin.

### \* FACTURATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le règlement des transports scolaires se fait en ligne par paiement sécurisé **au moment de l'inscription.**

Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter et/ou régler en ligne, contactez les services de l'Agglomération du Bocage Bressuirais au 05.49.80.71.97

École E. Pérochon

École Jean Moulin

GRATUIT

Pour faciliter l'organisation des familles, la Ville de Cerizay met en place une navette gratuite entre l'école Ernest Pérochon et l'école Jean Moulin.

Inscription et renseignements à la mairie.



## D. L'ACCUEIL DU MERCREDI



L'accueil du mercredi se déroule au Domaine de la Roche et fonctionne à la journée ou à la demi-journée

### LES HORAIRES

Journée entière : 9h à 17h

1/2 journée matin ou après-midi avec repas : 9h à 13h30 ou 12h à 17h

1/2 journée matin ou après-midi sans repas : 9h à 12h ou 13h30 à 17h

Facturation supplémentaire au 1/4 d'heure : 7h à 9h ou 17h à 18h45

**Contact : 05 49 81 56 58 ou 06 52 65 86 59**

Décidés par l'Agglomération du Bocage Bressuirais, les tarifs sont calculés selon les **quotients familiaux (QF)** :

		Demi-journée sans repas	Forfait sans repas	Journée sans repas	Forfait sans repas
QF1	< 550€	2.05€	59.04€	4.10€	118.08€
QF2	de 551€ à 770€	3.05€	89.28€	6.20€	178.56€
QF3	de 771€ à 1 000€	4.15€	119.52€	8.30€	239.52€
QF4	de 1 001€ à 1 200€	5.20€	149.76€	10.40€	299.52€
QF5	de 1 201€ à 1 500€	6.30€	181.44€	12.60€	362.88€
QF6	> 1 501€	7.40€	213.12€	14.80€	426.24€



Repas tarif unique : 3€

- Tarifs du péri loisirs (avant 9h et après 17h) se référer au tarif horaire des accueils périscolaires (page 5).
- Forfait annuel calculé sur une base de 36 semaines scolaires avec 20 % de remise.
- Facturation en 3 fois.



**Attention! Les tarifs sont valables pour l'année civile et sont susceptibles d'évoluer en cours d'année sur décision de l'Agglomération du Bocage Bressuirais**

### Informations importantes et pratiques :

- Chaque enfant devra impérativement être accompagné d'un adulte à son arrivée
- Indiquer à l'équipe d'animation l'identité de la personne qui viendra récupérer l'enfant (prévoir une pièce d'identité)
- Chaque enfant devra être muni d'un sac à dos ( avec doudou et tenue de rechange pour les maternelles) et d'une gourde marqués à son nom

## \* UNE AMBITION EDUCATIVE

L'Etat, en partenariat avec les services de la CAF, accompagne l'Agglo2B pour bâtir des projets éducatifs territoriaux ambitieux et pour faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour l'enfant, en cohérence avec les enseignements scolaires.

Une charte «Qualité Plan Mercredi» organise l'accueil du mercredi autour de 4 axes :

- \* **Veiller** à la complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires
- \* **Accueillir** tous les publics
- \* **Inscrire** les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs
- \* **Développer** la formation et la coopération de professionnels



La Ville de Cerizay est inscrite dans ce dynamisme. L'organisation du mercredi est étudiée par l'équipe d'animation pour proposer, à la journée ou à la demi-journée, des parcours d'initiation. Ces projets d'animation menés tout au long de l'année, encouragent le plaisir d'activités collectives et la volonté de l'enfant de se reposer et de vivre sa journée à son rythme.

### \* PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Arts du son (musique, chant), arts visuels (arts plastiques, cinéma,...), arts du langage (contes, marionnettes) et spectacle vivant. Ce parcours sera animé en relation avec le Carnaval de Cerizay (avril 2022).



### \* PARCOURS EDUCATIF SPORT ET SANTE

Activités physiques et sportives sous forme de parcours ou de jeux collectifs pour initier l'enfant à la coopération, au respect des règles communes, mais aussi au bien-être avec des exercices de relaxation.



### \* PARCOURS CITOYEN

Jeux de plein air et activités en lien avec l'environnement et le développement durable : découverte de la nature, gestes éco-responsables,...



# III. RÉSERVATION ET FACTURATION

## A. LA RESTAURATION SCOLAIRE ET LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

La réservation est obligatoire et se fait via le compte famille sur internet (voir page 10) ou auprès de la mairie, au minimum 48h à l'avance hors week-end.

Exemple : réservation le lundi pour le jeudi ou le jeudi pour le lundi suivant \*

En cas de non réservation dans les délais impartis, l'accueil périscolaire ne sera possible qu'en fonction des places disponibles, il se peut que votre enfant ne soit pas accepté.

Pour la restauration, en cas de non réservation ou réservation hors délais, le prix du repas sera majoré de 0.50 €.

\* sous réserve de modification du règlement des services de l'accueil périscolaire par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais.

## B. L'ACCUEIL DU MERCREDI

La réservation est obligatoire.

Elle se fait via le compte famille sur internet (page 10), ou auprès de la mairie **au minimum une semaine à l'avance**, le mercredi pour le mercredi suivant.

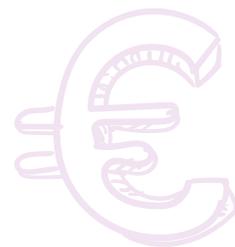
En cas de non réservation dans les délais impartis, l'accès aux activités du mercredi ne sera possible qu'en fonction des places disponibles. Il se peut que votre enfant ne soit pas accepté.

## C. FACTURATION DES SERVICES

Sur le compte famille (voir page 10), possibilité de télécharger la facture mensuelle **au 5 du mois suivant**. Paiement en ligne possible.

### \* POSSIBILITES DE REGLEMENT

- prélèvement bancaire au **10 du mois suivant**.
- paiement en ligne du **5 au 15 du mois**
- en espèces ou par chèque à l'accueil de la mairie du **5 au 15 du mois**
- ticket CESU en mairie ou dématérialisé (consultez la [procédure](#)), du **5 au 15 du mois** (uniquement pour les APS et les mercredis).



# IV. LE COMPTE FAMILLE

## A. A QUOI SERT LE COMPTE FAMILLE ?

- Mettre à jour les informations sur la famille et les enfants (fiche de renseignements)
- Réserver les services des APS et de la cantine
- Consulter les factures et les télécharger
- Payer en ligne pour ceux qui le souhaitent



## B. COMMENT L'UTILISER ?

Vous pouvez accéder au portail famille par le site internet de la Ville de Cerizay [www.cerizay.fr](http://www.cerizay.fr) ou sur <https://aggl02b.portail-familles.net//>.

Un courriel vous sera envoyé pour activer le portail famille du nouveau logiciel dès enregistrement de votre dossier scolaire par les services de la mairie.

ATTENTION : vous devrez activer ce compte sous 72h après réception du courriel.



Les contacts utiles →

← Se connecter

← Les services accessibles

← Les actualités

Pour plus d'informations au sujet du compte famille ou pour toute autre question, vous pouvez retrouver un document complet sur [www.cerizay.fr/téléchargements](http://www.cerizay.fr/téléchargements)

# V. LES AUTRES OFFRES DU TERRITOIRE

## A. LE CENTRE SOCIO-CULTUREL

### \* PENDANT LES VACANCES : UN ACCUEIL DE LOISIRS (ASLH) AU DOMAINE DE LA ROCHE

#### POUR QUI ?

Les enfants scolarisés de la maternelle à la 6<sup>ème</sup>.

#### C'EST QUOI ?

Un espace pour découvrir, partager, apprendre : pour grandir, tout en s'amusant !

**Ce lieu est ouvert pendant les vacances scolaires (sauf pour la période de Noël) de 7h à 18h30.**

Inscriptions préalable à l'accueil du CSC  
(Le tarif est calculé selon le quotient familial)

Espace spécifique pour les 10 à 12 ans !  
Espace Jeunesse pour les plus de 12 ans

### \* LE LACP (LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS) AVEC MATINÉES RÉCRÉATIVES

#### POUR QUI ?

Les futurs parents, les parents, grands-parents, beaux-parents... et les enfants de la naissance jusqu'à 6 ans.

#### C'EST QUOI ?

Un lieu d'accueil et d'échanges pour les familles.

**« On discute entre parents, on échange nos façons de faire, on joue avec ses enfants »**

Marie et Emmanuelle vous accueillent au Domaine de la Roche tous les vendredis de 9h30 à 11h30 (sauf pendant les vacances scolaires). « Vous arrivez quand vous voulez, vous restez le temps que vous voulez et vous revenez quand vous voulez »

Gratuit et sans inscriptions

En partenariat avec l'Espace Petite Enfance de Cerizay (p.12)

### \* LES MATINÉES JEUX

#### POUR QUI ?

Enfants, Parents, Grands Parents, Petits-enfants, etc.

#### C'EST QUOI ?

Un moment de détente, de jeux et de découverte en famille ! Les matinées jeux se déroulent ponctuellement, les samedis matins, ou les mercredis pendant les vacances scolaires, dans les communes du Cerizéen.

Gratuit et sans inscriptions

En partenariat avec l'Espace Petite Enfance de Cerizay & la Bibliothèque de Cerizay

### \* UNE ENVIE, DES IDÉES ?

Le CSC est à l'écoute de vos envies et besoins, pour faire évoluer son projet.



### POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Centre SocioCultural du Cerizéen

9 rue du Pas des Pierres  
79 140 CERIZAY

Tél. : 05 49 80 57 63  
contact.cerizeen@csc79.org

[www.cerizeen.csc79.org](http://www.cerizeen.csc79.org)



## B. L'ESPACE PETITE ENFANCE Multi accueil « Les P'tits Mômes »

Gérée par l'Agglo2b, la Structure Petite Enfance « Les P'tits Mômes » assure pendant la journée, un accueil collectif régulier, occasionnel ou d'urgence pour les enfants en inter-âge, de 10 semaines à 4 ans.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h15 à 18h30, et est fermée 3 semaines en août et 1 semaine entre Noël et le jour de l'An.

Des professionnel(le)s petite enfance accueillent les enfants autour d'un projet pédagogique spécifique. Elles/ils sont garant(e)s de la qualité de vie de l'enfant, suscitent son éveil, favorisent son développement et son épanouissement.



### \* LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance « L'île aux bambins » est un lieu :

- d'information sur les différents modes d'accueil et sur la réglementation (droits et obligations de l'employeur ou du salarié),
- de soutien à l'exercice professionnel des assistantes maternelles agréées ou des candidats à l'agrément,
- d'animation, avec la mise en place de matinées d'éveil à destination des assistantes maternelles, des parents et des enfants.



#### Pour plus d'informations :

Relais Petite Enfance « L'île aux bambins »

1 Espace Jacques Brel

79140 CERIZAY

05 49 80 15 61

du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00

ram.cerizay@agglo2b.fr

[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)



## C. LES AUTRES OFFRES

Ecole de découverte des sports, associations, ... Pour connaître toutes les activités sportives, culturelles et environnementales proposées sur le territoire, n'hésitez pas à aller sur le site internet de la Ville de Cerizay ou à venir vous renseigner en mairie.



## VI. LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis de nombreuses années, la Ville de Cerizay accorde beaucoup d'importance à l'éducation. Pour cela, elle consacre chaque année en moyenne près de **300 000€ de budget** pour :

- \* **Entretien** et rénover les bâtiments scolaires
- \* **Equiper** les établissements en matériel (mobilier, fournitures, jeux, équipements numériques, ...)
- \* **Recruter** le personnel qualifié (ATSEM) qui assiste les équipes enseignantes et veille au bien-être des enfants

Mais l'épanouissement des élèves passe aussi par l'accès à la culture (musique, littérature), à l'art (cinéma, spectacles, exposition), à l'environnement (plantations, gestes éco responsables, ...) et au sport (piscine).

Chaque année, la Ville de Cerizay finance différents projets et noue des partenariats avec des structures et associations locales, afin d'enrichir l'enseignement des élèves Cerizéens.

### QUELQUES CHIFFRES IMPORTANTS



49 h d'intervention du Conservatoire de Musique sur les écoles privées et publiques



30 agents au service de l'éducation chaque jour



8 bâtiments municipaux utilisés par les écoles pour les activités

« Tous les enfants ont du génie, le tout est de le faire apparaître »



Charlie Chaplin



# INFO MAIRIE

Service des affaires scolaires  
Place Jean Monnet - 79140 CERIZAY  
05.49.80.64.08 - [service.scolaire@cerizay.fr](mailto:service.scolaire@cerizay.fr)

## HORAIRES

Du lundi au vendredi  
9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30

[www.cerizay.fr](http://www.cerizay.fr)

 Ville de Cerizay

